



Le Saint-Siège

*DISCOURS DU PAPE PIE XII AU CORPS DIPLOMATIQUE PRÈS LE SAINT-SIÈGE**

Lundi 25 février 1946

Monsieur l'Ambassadeur,

L'élévation des pensées, la noblesse des sentiments que l'illustre Corps Diplomatique vient de Nous exprimer par l'organe de Votre Excellence, son éloquent et délicat interprète, est bien à la hauteur de cette circonstance exceptionnellement solennelle.

L'hommage que vous avez voulu venir Nous rendre aujourd'hui Nous émeut plus profondément que Nous ne saurions dire. Et pourtant, à la grande consolation de Notre cœur, au grand réconfort de Notre âme, par-dessus l'hommage, Nous voyons, dans cette démarche commune la manifestation d'une adhésion spontanée aux grands principes de paix et d'union que, depuis Notre avènement, Nous avons sans cesse rappelés au monde ; Nous y voyons surtout le témoignage le plus convaincant d'une volonté unanime de collaborer dans cet esprit à la grande restauration de la société humaine, à l'établissement d'un ordre nouveau fondé sur la vérité, la justice et l'amour.

N'est-ce pas cela en effet que signifie cette assemblée incomparable des Représentants d'un si grand nombre de nations, réunis autour de Nous, si autorisés par leur mission officielle, en même temps que si éminents par leurs qualités et leurs mérites personnels, en présence de ce Sacré Collège qui, lui aussi, est composé de nations différentes répandues sur toute la surface du globe ?

Cette double universalité du Sacré Collège et du Corps Diplomatique donne une image visible de la vraie supranationalité de l'Église qui, loin de porter ombrage aux nationalités particulières et de prétendre les fondre toutes ensemble dans une grise uniformité, les favorise, au contraire et met en valeur, grâce à une heureuse harmonisation, les caractères et les ressources de chacune dans

le respect de leur autonomie et de leur originalité.

Heureuse harmonisation, disons-Nous, et la comparaison Nous semble appropriée. Il est une sorte d'harmonie, où les parties d'accompagnement, dans leurs accords verticaux, ne font que docilement souligner une mélodie et humblement servir le chant d'un ou de quelques solistes. Il en est une autre : elle résulte uniquement du concours de toutes les voix qui, dans la diversité de timbre, de mouvement, d'élan, avec même des nuances dans l'expression de la pensée et du sentiment, chantent chacune à sa manière, ce que leur dicte à toutes l'inspiration commune. Celle-ci est la grande polyphonie classique. Telle est l'harmonie qui devrait résulter de l'accord de toutes les nations, grandes et petites, fortes et faibles, différentes de physionomie ou d'intérêts particuliers, mais toutes également admises à se faire entendre parce que toutes fondées sur la même base, la dignité personnelle de l'homme complet, parce que toutes enflammées d'un même désir de paix.

Il a pu sembler, tandis que se déroulait le drame, que le concert fût partout muet. Il ne l'était point et, si le tumulte assourdissant des armes en étouffait la résonance, Nous n'avons pourtant point cessé, ici, de l'entendre. Comment oublier ces messes des nuits de Noël, comment oublier ces imposantes et graves cérémonies de supplications dans Notre Basilique de St-Pierre où, côte à côte, les diplomates des nations les plus diverses, les plus distantes, même des nations en conflit, Nous entouraient ? De tels spectacles n'étaient possibles qu'ici dans l'atmosphère créée par la haute idée de la supranationalité de l'Église. Bien plus, durant toute cette guerre, la plus effroyable qui se soit jamais déchaînée sur l'humanité, au sein de ce monde secoué par l'ouragan qui faisait rage, au centre même de ce pays entraîné tragiquement dans le tourbillon affolant – cette Cité du Vatican, cet État minuscule de quelques arpents et sans défense, cernée de tous côtés par les rafales de feu, restait, territorialement et juridiquement, mais surtout spirituellement et moralement, comme une oasis de paix dont le vent, brûlant n'osait franchir les abords. Nous en rendons au Seigneur d'humbles actions de grâces, mais sachant aussi de quel appoint fut pour Notre effort d'absolue impartialité et pour Notre zèle au service de la paix la compréhension et le doigté des diplomates accrédités près de Nous, Nous sommes heureux de leur en dire Notre merci.

Votre illustre Corps a su montrer, même en des conjonctures si extraordinairement épineuses, quel est le rôle de la diplomatie dans sa conception la plus haute et comment, encore au-dessus des remarquables services qu'elle rend par la solution amicale de tant de questions particulières et de problèmes délicats, elle constitue une permanente rencontre de la grande famille des nations.

Avec une exquise finesse de sentiment, votre interprète vient de rappeler Nos efforts pour soulager les innombrables et indicibles souffrances, misères et détresses dérivées de la guerre ; une fois de plus Nous tenons à manifester Notre profonde reconnaissance envers les nations qui Nous ont prêté leur généreux concours en ces œuvres de chrétienne charité. Il parlait aussi des

messages et autres démarches multipliés par Nous en vue de défendre et promouvoir « les grands principes élémentaires de l'ordre moral, les droits de la vérité et de la justice », et il Nous assurait en même temps que, si « Notre voix n'a pas été toujours écoutée, jamais elle ne fut sans un écho profond dans les consciences ». Nous le croyons volontiers et chaque jour Nous en arrivent, des sources les plus variées comme les plus lointaines, de réconfortants témoignages.

En aucune occasion Nous n'avons voulu dire un seul mot qui fût injuste, ni manquer à Notre devoir de réprover toute iniquité, tout acte digne de réprobation, en évitant néanmoins, alors même que les faits l'eussent justifiée, telle ou telle expression qui fût de nature à faire plus de mal que de bien, surtout aux populations innocentes courbées sous la férule de l'opresseur. Nous avons eu la préoccupation constante d'enrayer un conflit si funeste à la pauvre humanité. C'est pour cela, en particulier, que Nous Nous sommes gardé, malgré certaines pressions tendancieuses, de laisser échapper de Nos lèvres ou de Notre plume une seule parole, un seul indice d'approbation ou d'encouragement en faveur de la guerre entreprise contre la Russie en 1941. Assurément, nul ne saurait compter sur Notre silence dès lors que sont en jeu la foi ou les fondements de la civilisation chrétienne. Mais d'autre part, il n'est aucun peuple à qui Nous ne souhaitions avec toute la sincérité de Notre âme, de vivre dans la dignité, dans la paix, dans la prospérité à l'intérieur de ses frontières. Ce que Nous avons eu toujours en vue dans toutes les manifestations de Notre pensée et de Notre volonté, c'était de reconduire les peuples du culte de la force au respect du droit et de promouvoir entre tous la paix, paix juste et solide, paix apte à garantir à tous une vie au moins tolérable. Une telle paix ne sera pas l'œuvre d'un jour : elle coûtera beaucoup de temps, beaucoup de peines. Si l'on Nous demande en quoi les Représentations diplomatiques peuvent, indépendamment de leurs fonctions officielles, la favoriser, il Nous semble pouvoir signaler à leur bonne volonté une double sphère d'activité.

La première est d'ordre pratique ; elle vise à des réalisations immédiates. Les diplomates ont désormais, la guerre finie, maintes occasions de faciliter dans la mesure du possible les communications et les relations de pays à pays. Or, à présent que des millions d'hommes, honnêtes et laborieux, épient avec une impatience anxieuse le moment de retourner à leurs patries, à leurs familles, dont ils sont séparés peut-être depuis de longues années, que d'autres sont tristement en quête d'une nouvelle patrie pour y vivre une nouvelle vie parmi de nouvelles occupations, quelle œuvre de charité et de paix on accomplit en leur venant en aide !

Dans l'autre sphère, le fruit du travail est à bien plus longue échéance. Souvent le monde diplomatique se trouve en contact avec le monde de la propagande. Mais cette propagande doit se faire une loi sainte et sacrée de la vérité et de l'objectivité. Quelle contribution on apporte à l'œuvre de la pacification universelle, en coopérant, comme savent et peuvent faire d'habiles et généreux diplomates, à un si digne objet !

De leur côté, Nos Vénérables Frères du Sacré Collège, presque tous pasteurs des âmes dans leurs nations respectives, y porteront, avec l'éclat de la pourpre romaine, la grande lumière de

l'Église, une dans son universalité, universelle dans son indivisible unité ; ils y porteront, avec la sollicitude de leur dévouement, le cœur maternel de l'Église et sa tendresse pour tous les hommes ; ils y porteront le zèle de l'Église à promouvoir la vitalité, la santé, la paix de la société humaine et de chaque patrie sur les bases et selon l'ordre établis par le Créateur, Souverain tout-puissant et Père tout aimant.

C'est Lui que, du plus profond de Notre âme, Nous invoquons pour que, vous comblant de ses bénédictions et de ses faveurs, et fécondant de sa grâce votre noble mission, Il donne, par son accomplissement, à chacune de vos patries et à la grande famille des peuples et des nations l'unité, la prospérité, la grande et divine paix.

* AAS 38 (1946), p.152-155.

L'Osservatore Romano, 27.2.1946, p.1.

Discorsi e Radiomessaggi, VII, p.401-405.

La Documentation catholique, n°960, col. 203-206.

Actes de S.S. Pie XII, vol. VIII, p.91-94.
